



# Natura 2000

## L'Europe s'engage pour la biodiversité

**Comité de pilotage commun Natura 2000**

**ZPS et ZSC Gorges de la Sioule** (directive oiseaux et directive Habitat / faune / flore)

**ZSC Gîtes de la Sioule** (Directive habitat / faune / flore)

22 mars 2021 à Châteauneuf Les Bains



PRÉFET  
DU  
PUY-DE-DÔME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Sommaire de la présentation

1. Le réseau NATURA 2000 - Origines et objectifs
2. Le site NATURA 2000 – Les grandes étapes – la gestion
3. Les outils
4. Les éléments en ligne



Busard cendré



Grand Duc



## Le réseau NATURA 2000

Constat d'une perte globale de la biodiversité à l'échelle de l'Union Européenne

Crapaud sonneur à ventre jaune



barbastelle



Deux directives européennes

### « Oiseaux » (1979) : ZPS \*

181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. (dont nids, oeufs et habitats) + espèces migratrices régulières  
=> annexe 1

### « Habitats faune flore » (1992) : ZSC \*

plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection  
=> annexe 1 : habitats d'IC\*\*  
=> annexe 2 : espèces d'IC\*\*  
=> annexe 4 : espèces d'IP\*\*

Pie grièche écorcheur



### Objectif :

Conciliation des enjeux de préservation du patrimoine naturel et des enjeux socio-économiques, culturels et régionaux

Tourbière



Vallées alluviales



Transposition en droit français

Articles L.414-1 à L.414-7 et R.414-1 à R.414-29 du Code de l'Environnement.

L'UE a laissé le choix à chaque état membre de décliner la politique sur son territoire

\* ZSC : Zone Spéciale de Conservation ZPS : Zone de Protection Spéciale \*\* IC: Interet Communautaire (niv -) IP : Intérêt Prioritaire (niv +)

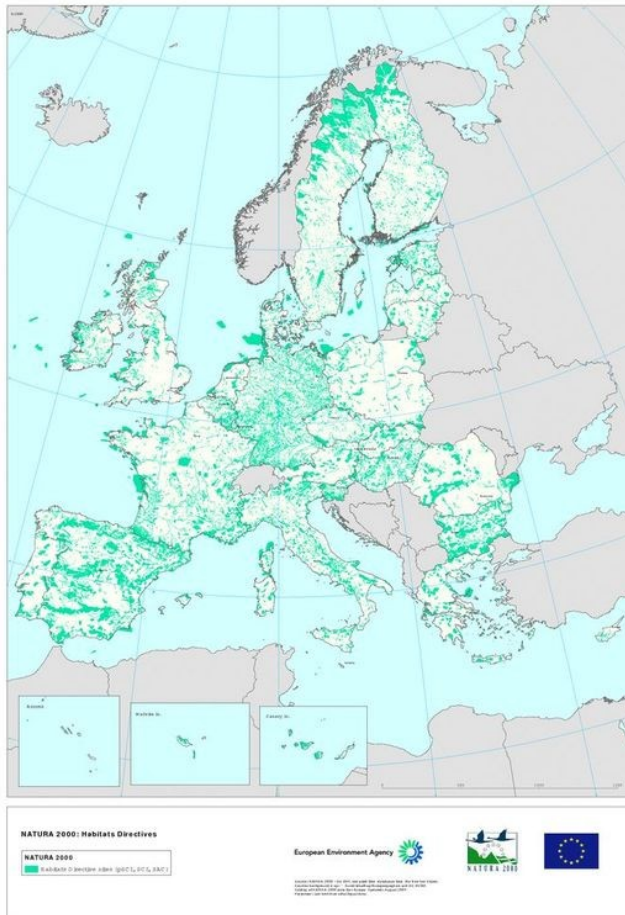
# Le réseau NATURA 2000

*En Europe* : 29 298 sites / 104 millions d'hectares

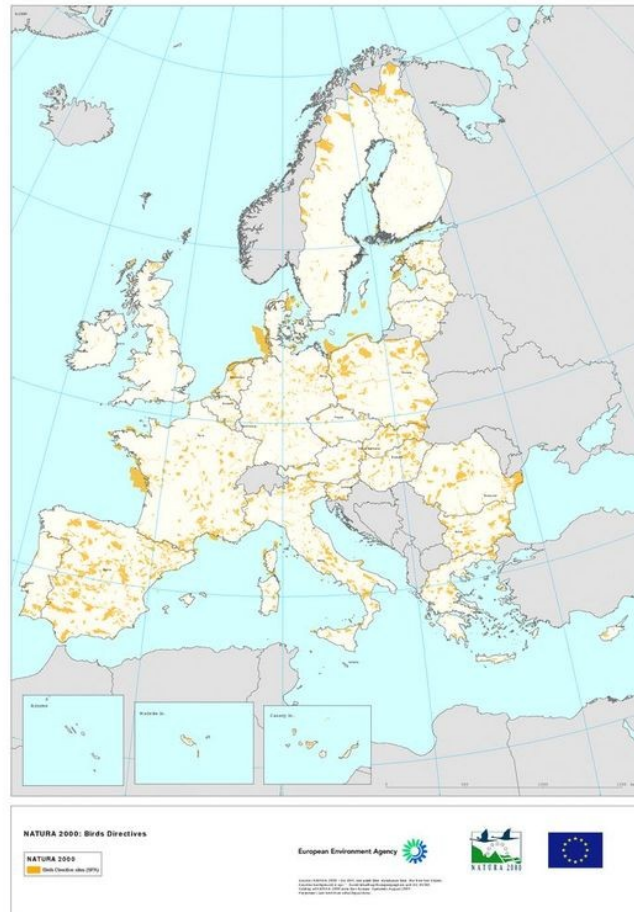
**18,15 % du territoire**

*En France* : 1776 sites / 6,9 millions d'hectares

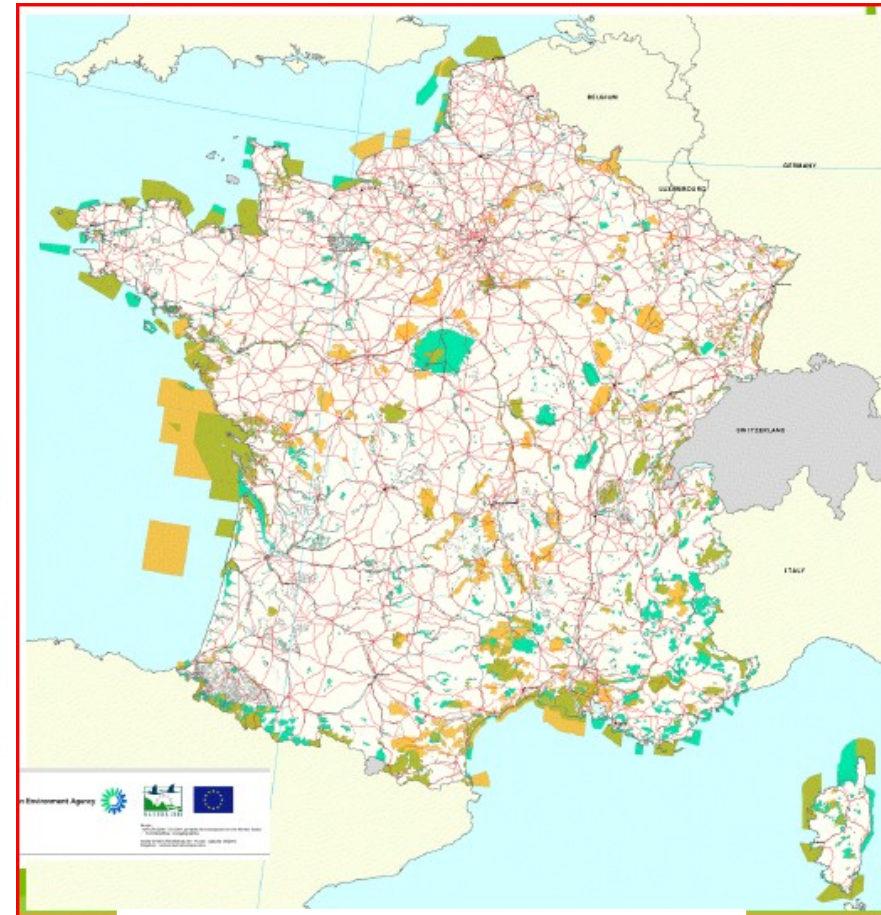
**12,9 % du territoire**



**Zones Spéciales  
de Conservation (ZSC)**



**Zones de Protection  
Spéciale (ZPS)**



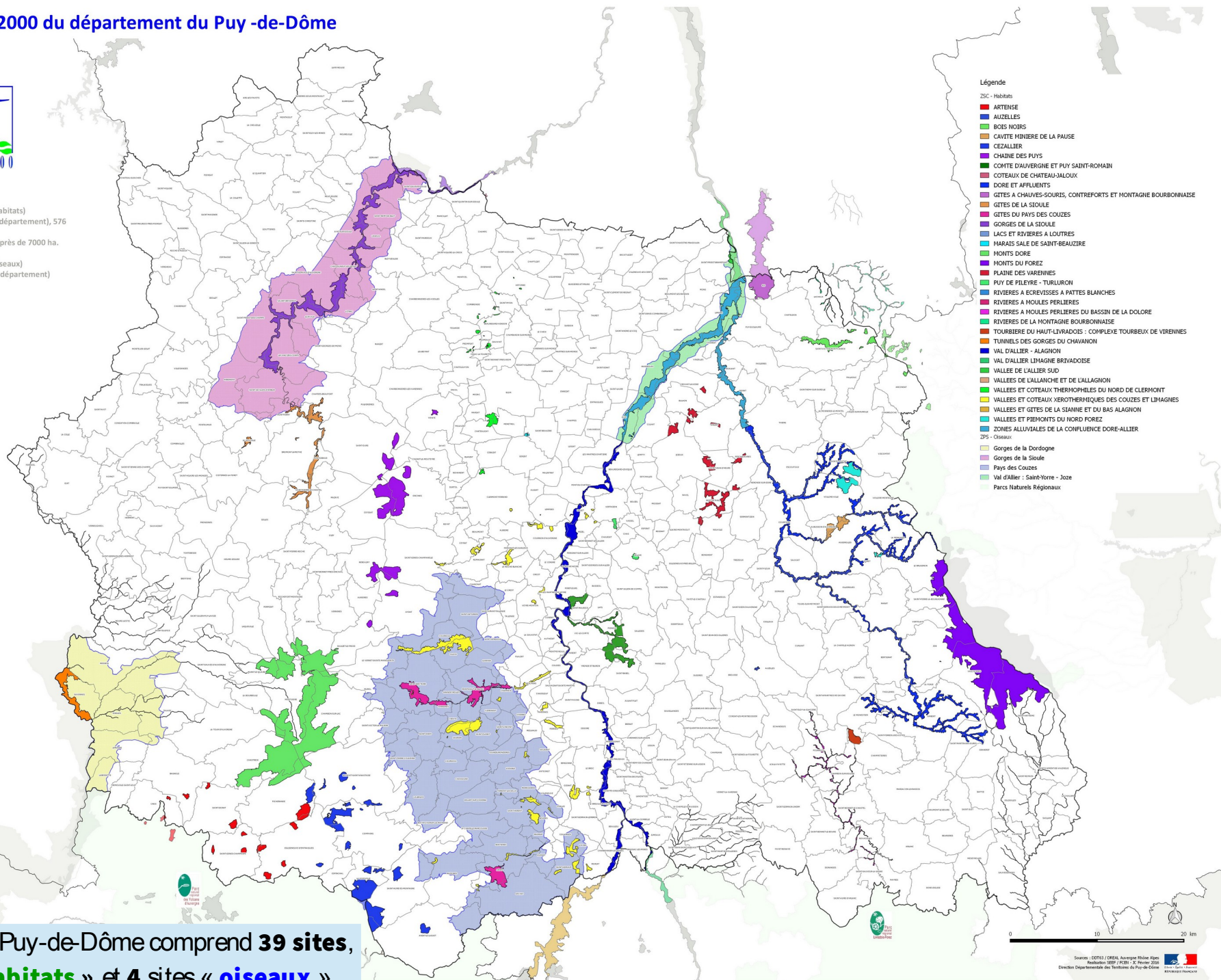
**13 128 communes concernées**

# Le réseau Natura 2000 du département du Puy-de-Dôme



28 ZSC (site de la Directive Habitats)  
36 401 ha (soit 4,5 % de la superficie du département), 576 km de rivières,  
Surface très variable, de 12 hectares à près de 7000 ha.

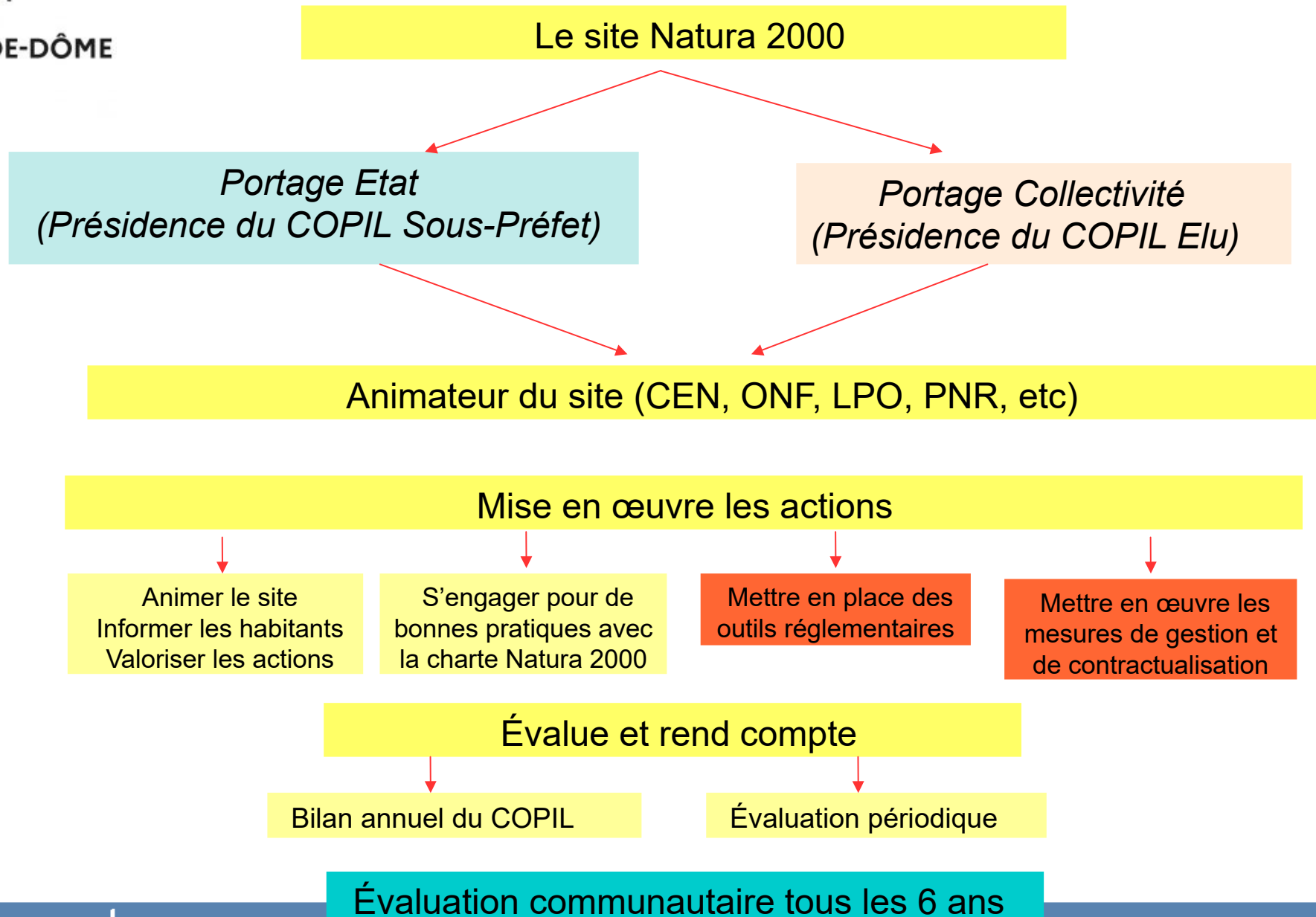
4 ZPS (site de la Directive Oiseaux)  
93 829 ha (soit 11% de la surface du département)



- Légende**
- ZSC - Habitats
- ARTENISE
  - AUZELLES
  - BOIS NOIRS
  - CAVITE MINIERE DE LA PAUSE
  - CEZALLIER
  - CHAINE DES PUY
  - COTTE D'AUVERGNE ET PUY SAINT-ROHAIN
  - COTEAUX DE CHATEAU-JALOUX
  - DORE ET AFFLUENTS
  - GITES A CHAUVES-SOURIS, CONTREFORTS ET MONTAGNE BOURBONNAISE
  - GITES DE LA SIOULE
  - GITES DU PAYS DES COUZES
  - GORGES DE LA SIOULE
  - LACS ET RIVIERES A LOUTRES
  - MARAIS SALE DE SAINT-BEAUZIRE
  - MONTIS DORE
  - MONTS DU FOREZ
  - PLAINE DES VARENNES
  - PUY DE PILEYRE - TURLURON
  - RIVIERES A ECROISSIS A PITTES BLANCHES
  - RIVIERES A MOULLES PERLIERES
  - RIVIERES A MOULLES PERLIERES DU BASSIN DE LA DOLORE
  - RIVIERES DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE
  - TOURBIERE DU HAUT-LIVRADOIS : COMPLEXE TOURBEUX DE VIRENNES
  - TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON
  - VAL D'ALLIER - ALAGNON
  - VAL D'ALLIER LIMAGNE BRIVADOISE
  - VALLEE DE L'ALLIER SUD
  - VALLEES DE L'ALLANÇHE ET DE L'ALLAGNON
  - VALLEES ET COTEAUX THERMOPHILES DU NORD DE CLERMONT
  - VALLEES ET COTEAUX XERTHOMPHILES DES COUZES ET LIMAGNES
  - VALLEES ET GITES DE LA SIANNE ET DU BAS ALAGNON
  - VALLEES ET PIEMONTS DU NORD FOREZ
  - ZONES ALLUVIALES DE LA CONFLUENCE DORE-ALLIER
- ZPS - Oiseaux
- Gorges de la Dordogne
  - Gorges de la Sioule
  - Pays des Couzes
  - Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze
  - Parcs Nationaux Régionaux

Le département du Puy-de-Dôme comprend **39 sites**,  
dont **35 sites « habitats »** et **4 sites « oiseaux »**.  
L'ensemble couvre une superficie 133 220ha, soit  
**16,7 % du département**

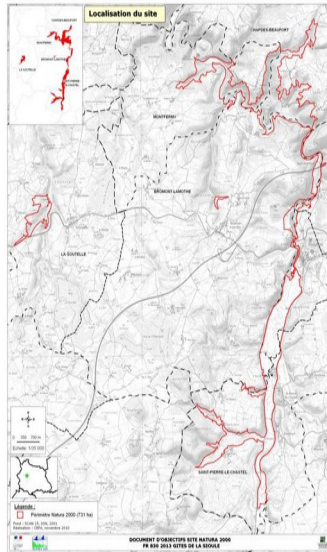
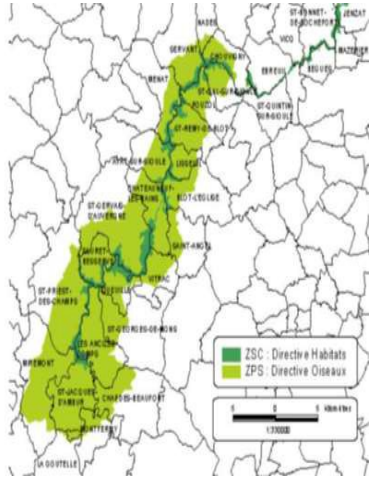
# Le réseau NATURA 2000 – les grandes étapes



# Un site Natura 2000 – C'est quoi ?



## Un périmètre



## Carte d'identité / Formulaire Standard de données -FSD



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNÉES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301034 - Gorges de la Sioule

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES .....	4
4. DESCRIPTION DU SITE .....	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	11
6. GESTION DU SITE .....	12

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/ZSC)  
1.2 Code du site : FR8301034  
1.3 Appellation du site : Gorges de la Sioule  
1.4 Date de compilation : 30/11/1995  
1.5 Date d'actualisation : 15/06/2017

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNI-IN - Service du Patrimoine Naturel

## Un plan de gestion Document d'objectifs « Docob »



## Un comité de pilotage et un animateur !



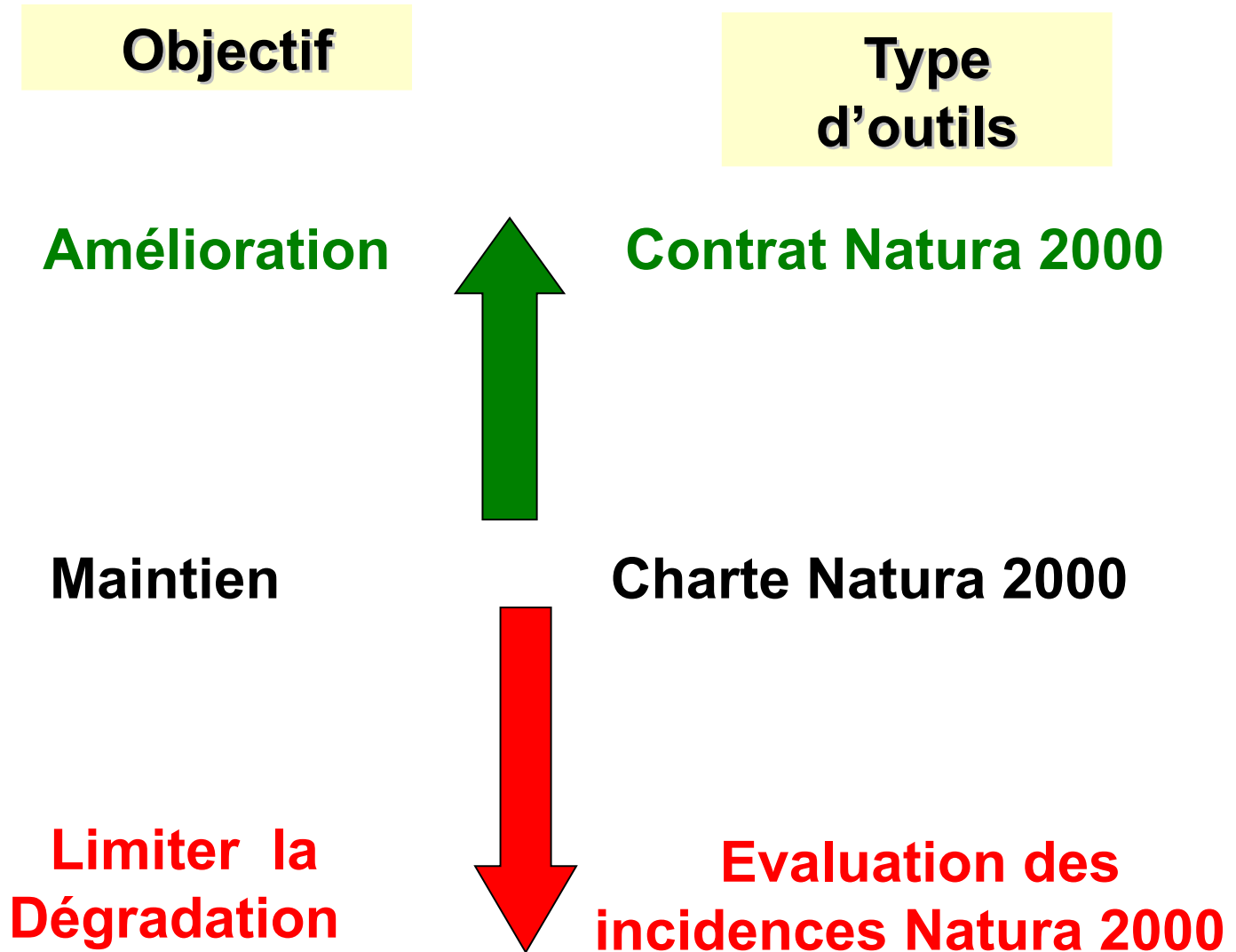
Des fonds du ministère en charge de l'environnement et des fonds du FEADER



Direction départementale des territoires du Puy-de-Dôme  
Service Eau Environnement Forêt  
Bureau Forêt Chasse Espaces Naturels – Marie-Line Noirfalise

## Les outils Natura 2000 : 3 types

**État de conservation des  
habitats et des espèces**





# Les contrats Natura 2000

## Pourquoi ?

- Mettre en œuvre des actions en faveur des habitats et d'espèces d'intérêt communautaire (restauration, amélioration)

## De quel type ?

- NiNi (5 ans) : fermeture accès pour chiros, réouverture de milieux, remise en pâturage par exemple
- Forestier (30 ans) : non intervention sur arbres isolés et/ou îlots ; barème avec plafond
- Agricole : MAEC : accompagnement financier à un changement de pratique + favorable à l'environnement

## Les financements ?

- Etat + FEADER (jusqu'à 100%) : 37 % Etat et 63 % FEADER
- Auto financement des MOP : 20 %

## Le + :

- Exo possible de la TFNB : 5 ans

## Comment ?

- Se rapprocher de l'animateur
- Dossier à déposer en DDT
- Comité de sélection



# Le réseau NATURA 2000 – les grandes étapes

L'État désigne le site (inventaire + concertation et consultation)

Le préfet met en place le comité de pilotage (COPIL)

Le comité de pilotage

Définit les objectifs et les actions :  
Document d'objectifs (DOCOB)

État des lieux / carto des habitats et des espèces  
Objectifs du site / enjeux de conservation  
Cahiers des charges / contrats – MAEc - Charte

Le préfet approuve le DOCOB

# La charte Natura 2000

## Pourquoi ?

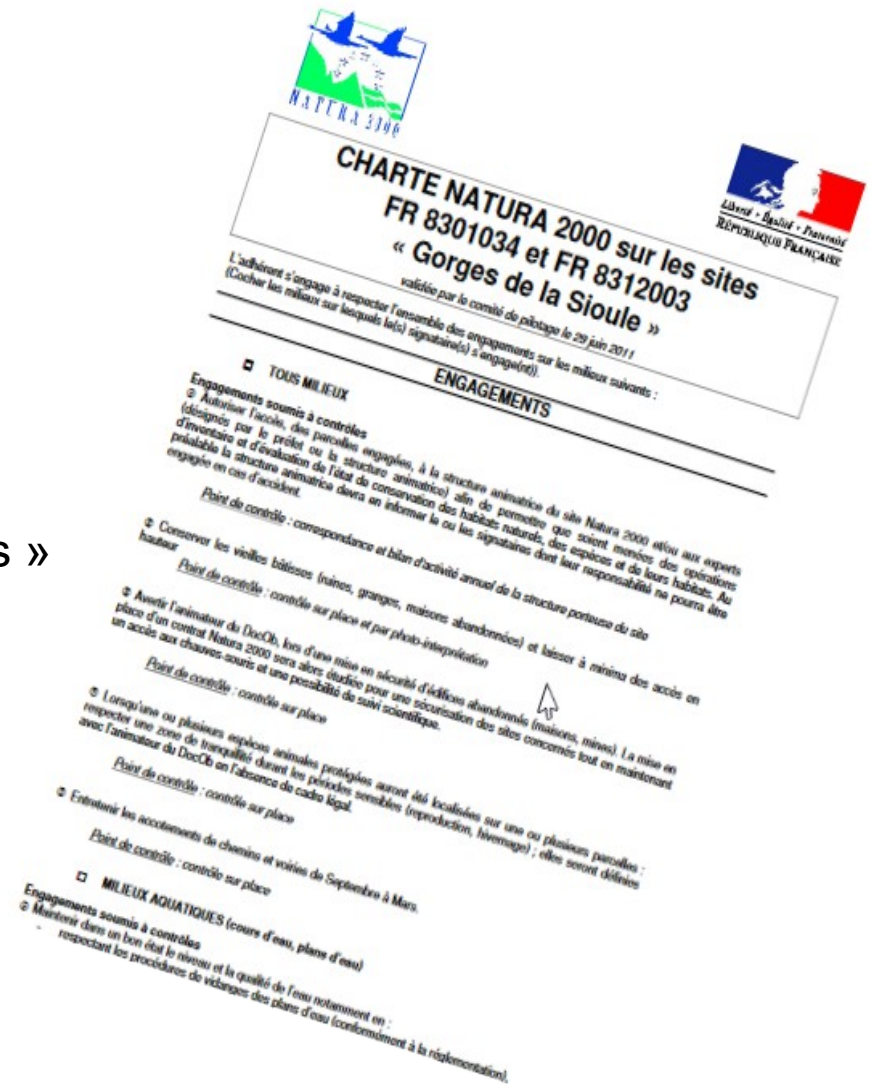
- Maintenir les habitats et les espèces dans un état de conservation satisfaisant

## Comment ?

- Se rapprocher de l'animateur
- Signature du charte « de bonnes pratiques »  
Peu de contraintes

## Le + :

- Exo possible de la TFNB : 5 ans



# Les évaluations d'incidences Natura 2000

## Pourquoi ?

- Intégrer les enjeux du site Natura 2000
- Trouver la solution **la moins impactante** pour le site Natura 2000

## Quand ?

- Dès la conception du projet => Anticipation !
- **3 listes** :
  - Nationale (*régime administratif existant : autorisation, déclaration, ...*)
  - Locale 1
  - Locale 2 (*activités non soumises à encadrement* => « régime propre »)

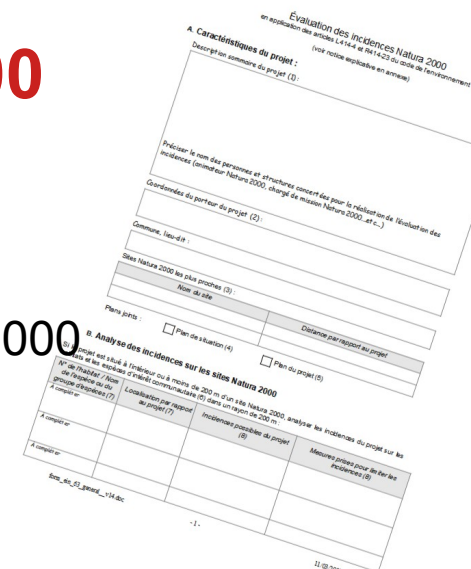
+ Une « clause filet »

## Comment ?

- Formulaire simplifiée disponible sur le site internet de la Préfecture
- A adresser au service instructeur du dossier (Mairie, DDT, etc)

## Contraintes

- Adaptation du projet aux enjeux du site (*période de travaux, maintien des arbres à cavités, etc...*) => **Eviter Réduire Compenser**



Évaluation des incidences Natura 2000  
en application des articles L.414-4 et R.414-23 du Code de l'environnement  
(voir notice explicative en annexe)

A. Caractéristiques du projet :

Description sommaire du projet (1) :

Préciser le nom des personnes et structures concernées pour la réalisation de l'évaluation des incidences (nommé sur Natura 2000, chargé de mission Natura 2000, etc.)

Quartiers du porteur du projet (2) :

Commune, lieu-dit :

Sites Natura 2000 les plus proches (3) :

Nom du site :

Plans joints :  Plan de situation (4)  Plan de projet (5)

B. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000

N° de l'opération / Nom de l'opération / Nom de l'exploitant / Adresse de l'exploitant / Localisation du projet (6) :  Incidences possibles du projet (8)  Mesures prises pour éviter les incidences (9)

1. Impacter

2. Compenser

Em\_En\_02\_Sommaire\_V14.doc -1- 11/08/2011

Accueil > Politiques publiques > Environnement, eau, prévention des risques > Natura 2000

Environnement, eau, prévention des risques

- CODERST
- Bruit
- Eau
- Mines
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- La pêche
- La chasse
- Natura 2000
- Photovoltaïque
- Préservation de la nature
- Géothermie
- Santé et environnement
- Risques naturels et technologiques
- Schéma départemental des carrières
- Secteurs d'information sur les sites (SIS)

Natura 2000

Le réseau européen Natura 2000

Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?

Cartographie des sites Natura 2000 dans le Puy de Dôme



La vie des sites

Les évaluations d'incidences "Natura 2000"

A lire dans cette rubrique

La vie des sites

Gîtes de la Sioule (FR8302013)

Le site est majoritairement forestier (61 %), concentré principalement sur sa partie nord (gorges de la Sioule). Les milieux ouverts (32 %), sont dominés par les prairies localisées au Sud. Il faut noter que certaines zones en déprise agricole ou formées par des déblais miniers (haldes) sont constituées de landes représentant 6% du site



Vallée de la Sioule vers St Pierre

Le site est concerné par 8 habitats d'intérêt européen, représentant au minimum 23 % de la surface totale du site (166ha). Il s'agit avant tout d'habitats forestiers (forêts alluviales résiduelles et hêtraies acidiphiles : 118 ha, 16 % du site) et de prairies maigres de fauche et de mégaphorbiaies (34ha, 5%)



Site >> Gîtes de la Sioule

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE : Habitats

N° D'IDENTIFICATION UE : FR8302013

DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) : Puy-de-Dôme

COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) : Saint-Pierre-le-Chastel, Bromont-Lamothe, Pontgibaud, Montfermy, Chapdes-Beaufort, Saint-Ours, La Goutelle.

SURFACE : 731 ha

SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL : Site en 4 entités (dont 1 principale) au nord-ouest du département, à l'amont des sites « Gorges de la Sioule » (ZSC : FR8301034, ZPS : FR8312003), à l'ouest du site FR8301052 « Chaîne des Puyss ».

DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) : Validé le 08/12/2010

STRUCTURE ANIMATRICE : CEN Auvergne  
Contact : Romain Legrand

ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
2280	Eaux courantes et végétation associée	Inadéquat / Inadéquat	Comblement du lit du cours d'eau par la chute d'égouttes de résineux	Ouvrir les abords des cours d'eau situés en forêt
			Enrichissement du milieu favorisant la colonisation par les plantes vivaces	Protéger les cours d'eau lors des travaux forestiers
			Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières	Rendre en compte les cours d'eau dans le schéma de desserte forestière ou dans les projets individuels
			Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées	Limiter et traiter les apports sédimentaires
			Introduction de plantes envahissantes	Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles
			Dispersion des conditions d'évolution de l'habitat (barrages, engorgements, soutien d'étiage excessif...)	Limiter / mieux coordonner
4030	Landes sèches européennes	Mauvais / Inadéquat	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par le Fougère-aigle	Limiter (mise en défens si nécessaire)
				Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
				Maintenir la dynamique hydraulique des cours d'eau
				Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrotirage des ligneux, voire brûlage)



Petit Rhinolophe

Ce site Natura 2000 a été désigné principalement pour les chauves-souris. Aujourd'hui, 16 espèces différentes ont été identifiées sur le site en période hivernale et estivale avec un potentiel de 200 individus. Le Petit Rhinolophe représente l'espèce la plus fréquente, avec un effectif de près de 150 individus avec jeunes en période de reproduction.

Le site constitue un site d'importance régionale notamment pour le Petit Murin, le Grand Rhinolophe, le Grand Murin. A noter qu'il s'agit de l'un des rares sites du département à accueillir le Murin de Bechstein régulièrement. La galerie de Pranal constitue l'un des majeurs d'hibernation de la région.

Un objectif a été validé par le comité de pilotage en 2010 et approuvé par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2013, ce document est téléchargeable sur le site de la DREAL Auvergne (voir les articles ci-dessous) et est également consultable dans les mairies des communes concernées.

**Merci de votre attention**